



Pour tous les SPU **Trouvax n° 2**  
Pour l'ensemble du réseau unitaire **Trouvax n° 3**



**Trouvax :**

- Trouvax n°1: Programmer la mise en séquence des tronçons de réseau unitaire.
- Trouvax n°2: Veiller à la réalisation des travaux de mise en conformité du système d'assainissement des eaux pluviales.
- Trouvax n°3: Recherche d'une solution technique pour prévenir les phénomènes de débordement des réseaux en suspension (du fait de l'exploitation de la carrière en amont)
- Trouvax n°4: Compenser l'imperméabilisation par l'implémentation de dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone, event réglé des EP vers l'exutoire.
- Trouvax n°5: Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone ou évoluer la capacité des sols à infiltrer totalement les eaux pluviales.
- Trouvax n°6: Définir un emplacement réservé ou sain du PLU pour pouvoir rejoindre le réseau en tout qu'exutoire naturel.
- Trouvax n°7: Vérifier si la capacité du puits d'aération peut accueillir de nouveau rejets EP ou évoluer la capacité des sols à infiltrer totalement les eaux pluviales.

**Recommandations :**

- Recommandation n°1: Prendre en compte les éventuels risques de ruissellement dans l'aménagement de la zone.
- Recommandation n°2: Préserver ou mieux les boissements présents sur la zone. (Rôle hydrologique et de maintien des terrains)
- Recommandation n°3: Sensibiliser les propriétaires riverains à leurs droits et obligations en matière d'entretien des cours d'eau.
- Recommandation n°4: Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les rejets nécessaires et le maintien de la ripisylve.
- Recommandation n°5: Respecter les prescriptions du PPR (Zone Bleu).
- Recommandation n°6: Respecter les prescriptions du PPR (Zone Rouge).

Commune  
**DIETREMBIERES**

ANNEXES SANITAIRES  
VOLET : Eaux Pluviales

\*\*\*\*\*  
Propositions de travaux et recommandations

- Réseaux :**
- EP - Réseau EP (domestique) - Cours d'eau usé
  - Unitaire - Réseau Unitaire
  - Fossé
  - Rétention - Bassin de rétention
  - Épuration - Puits d'épuration
  - Événementiel - Déversoir d'événement
- Travaux et recommandations :**
- Trouvax n°1 - Travaux à réaliser
  - Trouvax n°2 - Recommandation
- Divers :**
- Contour PLU
  - Sécurité Planétarium
  - Urbanisme
  - Réseau hydrographique
  - Zone humide
  - Plan d'eau

Date : Octobre 2019  
Echelle : 1/5 000  
Fichier : AE\_EP\_EtudesVeirazMornex.dwg  
Destin : S. BRUN

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15/05/2019 approuvant le PLU d'Annemasse 2019 La Motte.

**MECT** Ingénierie Conception  
Mairie de Veiraz-Monieux  
11, rue de la République  
11100 VEIRAZ-MONIEUX  
Tél : 04 78 28 11 11  
Fax : 04 78 28 11 12  
Email : mect@veiraz-mornieux.ch